



ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE



## 41<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR

*San Juan, Porto Rico, 27 septembre-1er octobre 1999*

---

*Point 7.1 de l'ordre du jour provisoire*

CD41/26 (Fr.)

2 juillet 1999

ORIGINAL : ANGLAIS

### **PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION, 1999**

Le Jury du Prix de l'OPS pour l'Administration correspondant à 1999 s'est réuni le 22 juin pendant la 124<sup>e</sup> session du Comité Exécutif. Après un large débat, le Jury du Prix a décidé à l'unanimité de conférer le Prix de l'OPS pour l'Administration correspondant à 1999 au Dr Ana Flisser Steinbruch, du Mexique, pour ses travaux qui comprennent l'administration, l'enseignement et la recherche, visant à transformer le réseau des laboratoires de santé publique de son pays afin de soutenir les programmes sanitaires prioritaires.

Le Jury du Prix a également revu le processus de sélection et a recommandé plusieurs changements dans les procédures qui pourraient faciliter l'examen des mérites des candidats par le Jury du Prix :

- un Etat Membre ne devrait pas présenter plus d'un candidat par année, choisissant celui jugé le plus qualifié ;
- un formulaire devrait être élaboré et envoyé avec l'annonce annuelle du Prix qui demande une information spécifique répondant aux trois critères mentionnés dans les « directives » du Prix, à savoir, administration, enseignement et recherche ;
- la nomination d'un candidat doit reposer sur ses contributions dans son propre pays ou dans la Région des Amériques ;
- le Secrétariat doit vérifier que chaque candidat satisfait aux critères des « directives » avant de le présenter au Jury du Prix comme éventuel candidat.

Le Comité exécutif, suite à la présentation du rapport du Jury (ci-inclus en l'annexe), a approuvé la suivante résolution (CE124.R10) :

*LA 124<sup>e</sup> SESSION DU COMITE EXECUTIF,*

Ayant examiné le rapport du Jury du Prix d'Administration de l'OPS, 1999 (document CE124/7, Add. I); et

Reconnaissant les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix d'Administration de l'OPS tel qu'approuvées par la 18<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et amendées par la 24<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine (1994),

*DECIDE :*

1. De prendre note de la décision du Jury du Prix d'Administration de conférer le Prix d'Administration de l'OPS, 1999 au Docteur Ana Flisser Steinbruch, du Mexique, pour ses travaux qui comprennent l'administration, l'enseignement et la recherche, visant à transformer le réseau des laboratoires de santé publique de son pays afin de soutenir les programmes sanitaires prioritaires.
2. D'approuver les modifications proposées aux procédures et directives en vue de conférer le Prix d'Administration et de transmettre le rapport du Jury du Prix d'Administration de l'OPS, 1999 (document CE124/7, Add. I) au 41<sup>e</sup> Conseil directeur aux fins d'examen.

Le prix sera présenté au Dr Ana Flisser Steinbruch lors d'une cérémonie qui aura lieu pendant le 41<sup>e</sup> Conseil directeur.

Annexe



ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE



# 124<sup>e</sup> SESSION DU COMITE EXECUTIF

Washington, D.C., 21-25 juin 1999

CD41/26 (Fr.)  
Annexe

*Point 3.3 de l'ordre du jour provisoire*

CE124/7, Add. I (Fr.)  
22 juin 1999  
ORIGINAL : ANGLAIS

## PRIX D'ADMINISTRATION DE L'OPS POUR 1999

### *Rapport du Jury du Prix*

Le Jury du Prix d'administration de l'OPS de 1999 était composé des délégués de Cuba, du Nicaragua et des Etats-Unis d'Amérique.

Le Jury s'est rencontré le 22 juin 1999 et a examiné l'information sur les candidats nommés par les Etats Membres, à savoir :

<i>Nom</i>	<i>Pays</i>
Dr Thomas Rathwell	Canada
Dr Rein Lepnurm	Canada
Dr Olga Lucía Rodríguez Arévalo	Colombie
Dr María del Carmen Laspina Arellano	Equateur
Mme Heidi Deman	Guatemala
M. Chetram Singh	Guyane
Dr Ida Berenice Molina Aguilera	Honduras
Mme Mayra Isabel Chang Salgado	Honduras
Dr Carlos Alfonso Bennaton	Honduras
Dr Ana Flisser Steinbruch	Mexique
Mme Rica Delamarre	Pays Bas
M. Tony Duran	Pays Bas
M. Vicente Krozendijk	Pays Bas
M. Ezzard Cilie	Pays Bas
Dr Baltus F. J. Oostburg	Suriname
Mme Bernice Dyer-Regis	Trinité-et-Tobago

Suite à un large débat, le Jury a décidé à l'unanimité de décerner le Prix d'administration de l'OPS 1999 au Docteur Ana Flisser Steinbruch du Mexique pour son travail visant à transformer le réseau des laboratoires de santé publique de son pays afin de soutenir les programmes de santé prioritaires notamment l'administration, l'enseignement et la recherche.

Le Jury du Prix a également revu le processus de sélection et a recommandé plusieurs changements dans les procédures qui pourraient faciliter l'examen des mérites des candidats par le Jury du Prix :

- un Etat Membre ne devrait pas présenter plus d'un candidat par année, choisissant celui jugé le plus qualifié ;
- un formulaire devrait être élaboré et envoyé avec l'annonce annuelle du Prix qui demande une information spécifique répondant aux trois critères mentionnés dans les « directives » du Prix, à savoir, administration, enseignement et recherche ;
- la nomination d'un candidat doit reposer sur ses contributions dans son propre pays ou dans la Région des Amériques ;
- le Secrétariat doit vérifier que chaque candidat satisfait aux critères des « directives » avant de le présenter au Jury du Prix comme éventuel candidat.

Le Jury du Prix propose au Comité exécutif l'adoption de ce qui suit :

*Projet de résolution*

*LA 124<sup>e</sup> SESSION DU COMITE EXECUTIF,*

Ayant examiné le rapport du Jury du Prix d'Administration de l'OPS, 1999 (document CE124/7, Add. I); et

Reconnaissant les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix d'Administration de l'OPS tel qu'approuvées par la 18<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et amendées par la 24<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine (1994),

***DECIDE :***

1. De prendre note de la décision du Jury du Prix d'Administration de conférer le Prix d'Administration de l'OPS, 1999 au Docteur Ana Flisser Steinbruch, du Mexique, pour ses travaux qui comprennent l'administration, l'enseignement et la recherche, visant à transformer le réseau des laboratoires de santé publique de son pays afin de soutenir les programmes sanitaires prioritaires.
2. D'approuver les modifications proposées aux procédures et directives en vue de conférer le Prix d'Administration et de transmettre le rapport du Jury du Prix d'Administration de l'OPS, 1999 (document CE124/7, Add. I) au 41<sup>e</sup> Conseil directeur.